

Optimiser la prévoyance professionnelle

L'optimisation ciblée des plans de prévoyance présente de nombreux avantages, tant pour votre personnel que pour votre entreprise.

Avantages de l'optimisation

- **Des prestations de vieillesse plus élevées :** votre personnel peut cotiser davantage au deuxième pilier et ainsi compter sur une meilleure rente à l'âge de la retraite.
- **De meilleures prestations d'assurance :** en cas de problèmes de santé, des prestations d'assurance améliorées renforcent la sécurité financière des personnes concernées.
- **Une protection renforcée des personnes survivantes :** en cas de décès, les personnes survivantes sont mieux protégées.
- **Des solutions de prévoyance responsables :** vous positionnez votre entreprise comme un employeur attractif sur le marché du travail.

Pour les petites entreprises aux besoins divers et variés, nous proposons un éventail de solutions de prévoyance standardisées. Dès cinq personnes assurées, nous développons des solutions sur mesure dans le cadre de plans de prévoyance individuels.



Planifier et mettre en œuvre l'optimisation

1. Conseils de notre équipe spécialisée
2. Offre avec calcul comparatif
3. Envoi des documents contractuels
4. Signature par la commission de prévoyance du personnel **le 30 novembre au plus tard**
5. Mise en œuvre **au 1^{er} janvier de l'année suivante**

Conseil personnalisé

Nous vous apportons volontiers nos conseils afin de définir le paquet de prévoyance optimal pour votre personnel et pour vous.

N'hésitez pas à nous appeler ou à nous écrire :
061 269 90 20 / stiftung@abendrot.ch.